



Université
Perpignan
Via Domitia

CRÉATRICE D'AVENIRS DEPUIS 1350



BAC+5
NIVEAU 7

MASTER

Justice, Procès et Procédures

PARCOURS CONTENTIEUX NATIONAUX, EUROPÉENS ET TRANSFRONTALIERS

Formation accessible en :

- Formation initiale Formation en alternance Formation continue

LOCALISATION



RECRUTEMENT

NIVEAU

Etre titulaire d'un diplôme Bac + 3 ou tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique.

MODALITÉS D'ADMISSION

Master 1 : candidatures via la plateforme nationale MONMASTER

<https://monmaster.gouv.fr>

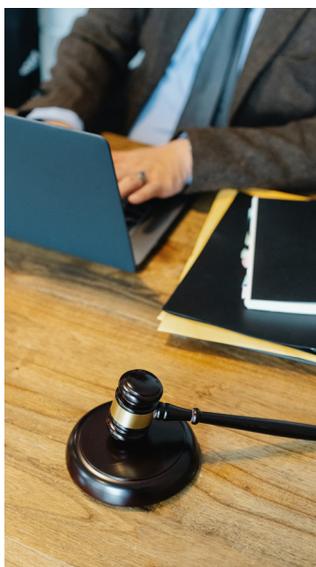
Master 2 : candidatures via l'application eCandidat :

<https://candidatures.univ-perp.fr>

OBJECTIFS

Le master « Justice, procès et procédures » a pour objectif de fournir aux étudiants une formation approfondie, théorique et pratique sur l'ensemble des procédures que doivent maîtriser les professionnels du droit, aussi bien en contentieux interne, international qu'europpéen ou transfrontalier. La formation étant indifférenciée, elle permet de développer un panel élargi de compétences tant en droit public qu'en droit privé et une réelle rigueur ; elle favorise l'acquisition d'une méthode de travail et l'aptitude au raisonnement juridique, permettant un parcours doctoral tout en favorisant la maîtrise des savoirs et savoir-faire, permettant l'exercice d'une activité juridique ou judiciaire.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



Le master « Justice, procès et procédures » est un diplôme axé sur l'étude des contentieux et a la particularité de lier droit public et droit privé. La première année de master permet d'étudier de manière générale les principaux contentieux utiles à la gestion d'un dossier (contentieux civil, pénal, administratif, commercial, etc.). La seconde année du master a pour vocation d'approfondir l'étude de certains contentieux spécifiques (contentieux fiscal, social, contentieux de l'application des peines, des étrangers, etc.), de présenter les différentes modalités pour gérer de manière amiable un contentieux (arbitrage, modes alternatifs de règlement des conflits) et d'apporter des compétences aux étudiants à travers des enseignements pratiques (dossiers à traiter avec des professionnels, simulations de contentieux, rédaction d'actes, préparation à l'éloquence, etc.).

Le master « Justice, procès et procédures » permet ainsi aux étudiants de recevoir une formation complète, alliant connaissances théoriques et acquisition de compétences pratiques.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le diplômé sera capable de :

- **Trier** les informations réceptionnées et synthétiser les documents analysés.
- **Disposer** d'un raisonnement juridique en étant rigoureux, clair, concis et complet.
- **Acquérir** une méthode de travail applicable dans le monde professionnel
- **Organiser** son travail, analyser les règles juridiques, rechercher celles qui doivent être appliquées, réfléchir aux différentes solutions envisageables, qu'elles soient amiables ou judiciaires et déterminer la solution qui semble la plus opportune.
- **Maitriser** l'oral
- **Travailler** en groupe
- **Rédiger** les actes nécessaires à la résolution du conflit



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

ANNÉE 1	
SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
Procédure civile (CM et TD)	Procédures collectives (CM et TD)
Procédure pénale (CM et TD)	Procédures civiles d'exécution (CM et choix avec ou sans TD)
Droits fondamentaux de la personne	Contentieux administratif (CM et choix avec ou sans TD)
Droit international privé	Contrats spéciaux
Droit des suretés	Anglais juridique
Anglais juridique	Exercices de raisonnement juridique
ANNÉE 2	
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
MARD et arbitrage	Contentieux des étrangers
Introduction à la déontologie des professions judiciaires	Surendettement des particuliers
Procédures appliquées	Contentieux bancaire et personnes morales
Préparation au grand oral	Contentieux de l'application des peines
Introduction au style judiciaire	Contentieux social
Introduction à l'éloquence judiciaire	Procédures fiscales

ORGANISATION DE LA FORMATION



Durée : 2 ans

Volume horaire : 759h (447h en master 1 et 312h en master 2)

Langue enseignée : Anglais juridique

Volume des enseignements en langue étrangère : 20h chaque semestre d'anglais juridique et 15h d'anglais dans le cadre de l'enseignement "institutions juridictionnelles étrangères".

Stages, stages à l'étranger : Durée de trois mois minimum

Nombre de crédits : 120 ects

ET APRÈS

Le master « Justice, procès et procédures » est un master indifférencié. Il permet soit de devenir enseignant-chercheur à travers la poursuite en doctorat, soit d'exercer une profession juridique ou judiciaire. Pour ce faire, les connaissances reçues durant le master et, surtout, les compétences acquises grâce aux travaux pratiques avec les professionnels vont permettre au titulaire du master 2 "Justice, procès et procédures" d'intégrer des services juridiques d'entreprise, de banques, des services de recouvrement. Il va également être prêt pour réussir les examens et concours des professions judiciaires (ENM, pré-CAPA, commissaire de Justice).

LES PLUS

- Connaissance des contentieux publics et privés.
- Des liens renforcés avec les mondes juridique et judiciaire.
- Un accompagnement individualisé.
- Une préparation aux grands oraux.
- Des compétences effectives grâce aux multiples enseignements pratiques.
- Des intervenants professionnels qui traitent avec les étudiants de cas réels.
- 2^e année de master ouverte à l'alternance.

INFOS PRATIQUES

CONTACT PÉDAGOGIQUE

Vanessa VALETTE-ERCOLE
valette@univ-perp.fr

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Rachel DIMON
Secrétariat du Master 1 et 2
Tél : +33 (0)4 68 66 17 25
rachel.dimon@univ-perp.fr

Anne-Cécile ECHAROUX
Scolarité de droit
Tél : +33 (0)4 68 66 17 52
echaroux@univ-perp.fr

CONTACT SERVICE DE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

sfc@univ-perp.fr



Université de Perpignan
Via Domitia

52 avenue Paul Alduy
66 860 Perpignan Cedex 9
33 (0)4 68 66 20 00

www.univ-perp.fr